

> DASESS

Dispositif d'appui aux structures de l'économie sociale et solidaire en consolidation

Les caractéristiques

Le DASESS doit permettre aux dirigeants de **trouver des solutions** et de prendre des décisions partagées.

Pour cela il est proposé :

- ◆ Un **diagnostic approfondi** de la situation économique et financière
- ◆ Une **expertise conseil ciblée** pour un retour rapide à l'équilibre
- ◆ La possibilité de bénéficier d'une **avance remboursable** d'une durée maximale de 6 mois

Le DASESS ne se substitue pas aux financeurs habituels de la structure.



L'objectif

Soutenir le rebond des entreprises solidaires en difficulté : Le maintien de leurs emplois et de leur offre sur le territoire.

Qui peut en bénéficier ?

Les structures doivent répondre aux critères suivants :

- ◆ Avoir une activité économique (structures associatives ou commerciales) et s'inscrire dans le champ de l'ESS
- ◆ Connaître des difficultés économiques et/ou financières caractérisées par **au moins un** des éléments suivants :
 - un exercice en perte au cours des trois derniers exercices
 - une nette dégradation des fonds propres
 - une perte d'un financement, d'un marché stratégique

Les structures fortement employeuses seront privilégiées.



La procédure

- ◆ Le bénéficiaire prend contact avec France Active Bretagne et transmet les éléments justificatifs (comptes certifiés, budget, plan de trésorerie...)
- ◆ Une fois l'éligibilité vérifiée, la chargée de mission propose un rendez-vous
- ◆ Elle établit un diagnostic et un plan d'accompagnement qui sont ensuite présentés en comité d'engagement, qui statue sur la demande
- ◆ Si le comité donne un avis favorable à l'accompagnement, le financement est déclenché et un consultant est missionné sous 30 jours

Votre interlocuteur en région

Charline HOUET

02 30 30 02 80 | c.houet@franceactive-bretagne.bzh